

CAPITEN

Cluster Atlantique Pour
l'Innovation Technologique
et Économique dans
la filière Nautique



CCI LA ROCHELLE

CAHIER DES CHARGES APPEL A PROJET

**Création d'un support nautique innovant
en termes d'éco-construction et de prise en compte du cycle de vie du produit**

En partenariat avec :

CCI La Rochelle
21 chemin du Prieuré
17000 La Rochelle
www.larochelle.cci.fr



1/ PRESENTATION DU PROJET CAPITEN

La CCI La Rochelle est partenaire du projet Interreg CAPITEN qui s'étend de mai 2017 à novembre 2020.

Le projet européen Capiten développe la filière nautique autour du tourisme, de l'industrie et de la plaisance sur la période 2017-2020. Depuis l'Écosse jusqu'au sud de l'Espagne, le projet européen Capiten, comme Cluster Atlantique pour l'Innovation Technologique et Economique dans la filière Nautique, rassemble 18 partenaires maritimes de la façade atlantique. C'est la Région Bretagne, qui assure le pilotage de ce projet transnational, cofinancé par le programme de développement régional Interreg Espace Atlantique (budget 3 M€ dont 75% de l'Europe).

Son objectif : favoriser le développement économique et la création d'emplois de la filière nautique de l'Arc Atlantique autour de ses 3 pôles d'excellence :

3 pôles d'excellence

- Le tourisme et les sports nautiques
- L'industrie (conception, construction et déconstruction des navires durables)
- La plaisance, à travers l'accueil et les services aux usagers dans les ports, qu'ils soient riverains ou touristes.

5 dorsales

Le projet s'articule autour de 5 « dorsales », liées les unes aux autres avec des objectifs de réalisations concrètes dans l'ensemble des territoires concernés.

- L'émergence de produits innovants pour élargir la pratique des sports nautiques ;
- Les procédés d'éco-conception, éco-construction et déconstruction ;
- Les itinéraires de petits et grands cabotages sur le front Atlantique ;
- L'accueil et les services réservés aux plaisanciers dans les ports
- Un réseau d'événements : l'Atlantic Tour.

1 Cluster atlantique

A long terme, le projet vise aussi à la création d'un cluster Atlantique dédié au développement cohérent et concerté de la filière et à l'émergence de produits et services innovants. « *Il réunira des experts en veille permanente sur les opportunités à saisir pour développer cette économie bleue* », a précisé Anne Gallo, vice-présidente de la Région Bretagne au tourisme.

Un projet cofinancé par le programme de développement régional Interreg Espace Atlantique.

Les 18 partenaires du projet

Ecosse : Université des Highlands & Islands

Irlande : Mid & East Antrim Borough Council, City and County Council de **Limerick**, County Council de **Donegal**

France : Région **Bretagne**, association Nautisme en Bretagne, agence Finistère 360°, CCI de La **Rochelle**, Conseil Départemental de la **Manche**, Région **Pays de la Loire**

Espagne : Conseil de la Mer de **Galice**, association des ports de Galice, Centre Technologique des Sciences Marines, association d'activités nautiques de **Galega**, Conseil du Tourisme et des Sports d'**Andalousie**

Portugal : association de développement local de **Bairrada et Mondego**, Communauté de communes d'**Alto Minho**, CCI de **Madeira**.

2/ PRESENTATION DU WORKPACKAGE 6 : INNOVATION PRODUIT

Soucieuse d'amoinrir sa lourde empreinte carbone, l'industrie nautique intègre de plus en plus de matériaux biosourcés ou composites respectueux de l'environnement dans ses processus de fabrication. Pour tendre vers une industrie plus éco-responsable c'est l'ensemble de la chaîne de production qui doit être prise en compte du design à la conception et jusqu'à la déconstruction des supports nautiques.

Même si de nombreuses expérimentations ont été conduites pour rendre l'industrie «plus verte», il n'existe pas aujourd'hui de base de référence où il est possible d'accéder à des données fiables sur la durabilité, les performances techniques ou tout simplement les caractéristiques des matériaux composites durables utilisés par l'industrie nautique.

Ce volet opérationnel du projet vise avant tout à constituer une base de données regroupant les principaux procédés existants utilisés par le secteur industriel de la filière. Les réglementations liées à la fabrication et au recyclage des bateaux deviennent de plus en plus exigeantes ce qui force les industriels à se tourner vers des solutions innovantes, écologiques et rentables.

La base de données mise en ligne permettra pour la première fois au secteur industriel de consulter et comparer des procédés qui auront été sélectionnés pour leurs caractères environnementaux avec des résultats techniques probants.

C'est la **CCI La Rochelle** qui pilote cette dorsale.

3/ PRESENTATION DE L'APPEL A PROJET

L'appel à projet vise à mettre en place les conditions de l'innovation pour concevoir un support nautique éco-construit. Le but est de faire émerger un projet économiquement viable et respectueux de l'environnement dans sa construction et son cycle de vie.

L'objectif peut être de participer à la construction du support nautique ou de soutenir une phase d'étude, de recherche et développement menant à la conception et au déploiement du support nautique.

4/ BENEFICES ATTENDUS

Les pratiques d'éco-conception doivent permettre :

- Une réduction de l'impact sur l'environnement, dès la conception et durant tout le cycle de vie.
- Un choix réfléchi des matériaux : des matériaux bio-sourcés, renouvelables, recyclables et locaux.
- Un confort des usagers optimisé.

5/ BENEFICIAIRES

- Les entreprises industrielles et de services à l'industrie
- Les centres techniques ou de transfert de technologie
- Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

La candidature doit être portée par un groupement de structures, à minimum 2 structures. Tous les statuts peuvent être co-répondants.

6/ NATURE DES PROJETS ELIGIBLES

Tous les projets de conception de supports nautiques ou d'engins nautiques de plages.

7/ MONTANT DE L'AIDE

Taux d'aide maximum de 50%

Montant maximum de l'aide financière : 24 500€ht

Nombre de projet financé : 1

8/ MODALITES D'INSTRUCTION

1. L'entreprise porteuse du projet dépose un dossier complet (Cf. chapitre 10) sur la boîte mé^l s.morvan@larochelle.cci.fr. Les projets seront instruits par les services de la CCI La Rochelle et de l'Atlantic Cluster, qui pourront solliciter l'expertise de partenaires extérieurs, dans le respect de la plus stricte confidentialité.
2. Trois projets seront retenus pour une présentation détaillée aux services de la CCI La Rochelle et de l'Atlantic Cluster (en visioconférence début septembre).
3. Un projet sera lauréat de l'appel à projet. L'annonce officielle du lauréat sera faite lors du salon Nautique du Grand Pavois à La Rochelle du 29/09 au 04/10/2020.

9/ CRITERES DE SELECTION DU PROJET

- Impact du projet sur le développement de la ou des entreprises régionales concernées, notamment en terme d'emplois.
- Pertinence des compétences et moyens mobilisés, valorisation des travaux de recherche (publication, brevets...).
- Aspect novateur des plus-values technologiques et environnementaux.
- Capacité financière de la ou des entreprises à porter le projet.
- Effet de levier de l'aide financière accordée.

10/ ELEMENTS A FOURNIR POUR LA REPOSE

- Une présentation détaillée du projet
- Le budget prévisionnel du projet
- La présentation et les références du collectif porteur de projet
- Le présent cahier des charges paraphé et signé

11/ DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront à adresser par email avant le **31 août 2020 midi** à :

Mme Solène MORVAN

s.morvan@larochelle.cci.fr